

En une semaine, cinq églises et un calvaire vandalisés !

écrit par Vendeeenne | 12 février 2019



Attention on continue à vandaliser les églises en France. Que se passerait-il si c'était des mosquées ?

PS : je suis athée

On peut refuser de sombrer dans la surenchère victimaire.

On peut considérer, à l'instar d'une représentante de diocèse (Aleteia), qu'après tout, « *les églises sont toujours ouvertes et l'on sait bien qu'il y a souvent des gens fragiles qui y entrent* ».

On peut, comme certains maires, « [penser] *davantage à un acte gratuit qui a pour but de dégrader le patrimoine sans arrière-pensée plutôt qu'à un geste symbolique contre l'Église* » (La Nouvelle République des Pyrénées).

On peut même ne plus s'en étonner, tant on a intériorisé, comme Frédéric Beigbeder dans *Le Roman français*, ce petit principe de base : « *J'ai bon dos, je suis la cause de tous les malheurs du monde, j'ai l'habitude, je suis catholique.* » C'est le syndrome Poil de Carotte, il n'est pas besoin de savoir de quoi l'on est accusé pour être sûr d'être coupable.

Mais on peut aussi commencer à trouver que cela fait beaucoup.

On peut, surtout, s'interroger légitimement sur le silence du ministère de l'Intérieur – ministre des Cultes – et se demander quelle aurait été sa réaction si, en l'espace d'une semaine, plusieurs mosquées aux quatre coins de la France avaient été vandalisées, incendiées ou maculées d'excréments.

On peut, enfin, avoir envie que cela se sache et, pour cela, diffuser l'information car celle-ci n'a été que mollement relayée, d'abord de façon parcellaire par la presse locale, puis enfin, ces dernières heures, par quelques médias nationaux.

Entre le 5 février et le 10 février, ce sont pas moins de cinq églises qui ont fait l'objet de déprédations, auxquelles il faut rajouter un clavaire tronçonné.

Dans l'église Saint-Nicolas de Houilles, la croix de l'autel et le fauteuil du prêtre ont été dégradés, mais c'est surtout le sort réservé à la statue d'une Vierge à l'Enfant, rénovée il y a cinq ans, qui a tout spécialement ému : jetée à terre, brisée en mille morceaux, elle est jugée « irrécupérable » par le diocèse. L'église avait déjà fait l'objet d'autres malveillances ces derniers jours.

À Notre-Dame-des-Bons-Enfants de Nîmes, ce sont des acte « *expressément antichrétiens* », selon Monseigneur Robert Wattebled : des croix dessinées sur les murs avec des excréments, le tabernacle fracturé, des hosties jetées à terre ou subtilisées.

Dans la cathédrale Saint-Alain de Lavaur, une nappe d'autel a été incendiée, détruisant une crèche. Le bras d'un Christ du confessionnal a été tordu pour faire un « dab », un autre Christ a été jeté à la rivière, de l'aveu des deux jeunes de 17 ans que les caméras de protection ont permis d'identifier. Laissés libres, ils seront convoqués le 15 mars devant le juge des enfants.

À Notre-Dame de Dijon, le curé a trouvé des hosties répandues au sol, une nappe d'autel souillée jetée dans un coin, un vase cassé, un missel déchiré. Le diocèse de Dijon a exprimé sa tristesse devant cette profanation ; une messe de réparation a été célébrée par l'archevêque.

Dans l'église Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte, c'est le tabernacle qui a été jeté à terre. Un SDF de 35 ans a été placé en garde à vue. Selon la presse locale, ce serait la quatrième dégradation en quelques jours.

Dans les Hautes-Pyrénées, enfin, c'est une grande croix de bois en bord de route – sur un emplacement que, depuis 1262, on appelle la Croix du Poteau, car il servait de « borne pour la baronnie d'Esparros » – qui a été tronçonnée puis abandonnée à terre. « *En tombant, le Christ en fonte qui se trouvait sur la croix a eu le bras sectionné.* »

On peut... et on doit. Même si rien ne laisse supposer que ces actions soient concertées. Surtout, peut-être, si ces actions ne sont pas concertées. Il est plus facile de mettre hors d'état de nuire un groupe d'individus circonscrit qu'un climat diffus.

Faut-il le rappeler ? Les catholiques, AUSSI, ont le droit de voir leurs lieux de culte respectés.

<http://www.bvoltaire.fr/en-une-semaine-cinq-eglises-et-un-calvaire-vandalises-les-catholiques-ont-aussi-le-droit-de-voir-leurs-lieux-de-culte-respectes/>